Trente-troisième Année. — N° 4 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 4 JANVIER 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, **13** fr. **50**. — Six mois, **26** fr. — Un an, **50** francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, **15** francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Elections Sénatoriales du 5 Janvier 1888

DÉPARTEMENT DU NORD

CANDIDATS :

ALFRED THIRIEZ

Filateur, Membre de la Chambre et du Tribunal de commerce de Lille, Président du Syndicat cotonnier du Nord.

LÉON LEGRAND

Manufacturier à Fourmies, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, Chevalier de la Légion d'honneur.

LE GÉNÉRAL DE DIVISION **L'HÉRILLER**

Grand officier de la Légion d'honneur

DEJARDIN-TELLIEZ

Cultivateur, Maire de Carnières, Vice-Président du Comice agricole de Cambrai.

ERNEST DIDIER

Armateur, Ancien Président du Tribunal de commerce, Conseiller municipal de Dunkerque.

ROUBAIX, LE 3 JANVIER 1888

LA CONCENTRATION RUSSE

Il est certain que les Autrichiens et les Allemands sont très préoccupés de la concentration d'une partie de l'armée russe vers la frontière occidentale de l'empire du czar, concentration qui vient de s'opérer au milieu du fameux quadrilatère stratégique de la Pologne.

Le quadrilatère est d'autant plus menaçant que ses deux extrémités ne se trouvent pas à plus de 300 kilomètres de Berlin et de Vienne, et que les Allemands et les Autrichiens auraient presque la même distance à parcourir pour atteindre seulement Varsovie, en partant de la partie de leur frontière la plus rapprochée de la capitale de la Pologne.

Tant qu'il n'y a eu, dans cette région, que la quantité ordinaire de troupes russes, tant que le gouvernement du czar ne s'est occupé, ni d'en accroître la valeur défensive par l'établissement de vastes camps retranchés, ni d'en augmenter la puissance offensive par la construction de voies ferrées stratégiques, on a paru, en Allemagne et en Autriche, n'y attacher qu'une importance secondaire.

Il en est tout autrement aujourd'hui que les troupes de la Russie ont fait un mouvement général de l'Est vers l'Ouest.

D'après la *Post*, de Berlin, la Russie aurait actuellement 20 divisions d'infanterie à 16 bataillons, 4 brigades de chasseurs à pied à 4 bataillons, 10 divisions de cavalerie à 24 escadrons, 120 batteries montées à 8 pièces chacune, à raison de 6 batteries par division d'infanterie, 20 batteries à cheval à 6 pièces chacune à raison de deux batteries par division de cavalerie, dans les cercles de Vilna, de Varsovie et de Kiev. Cette masse représente 360 bataillons, 240 escadrons et 1,080 canons.

En présence de ces forces russes, l'Allemagne et l'Autriche sont tenues d'immobiliser, dès à présent, 233 bataillons, 187 escadrons et 840 canons, forces qu'elles vont être obligées d'augmenter.

La concentration des Russes dans le quadrilatère de la Pologne indique, de la part du Czar, une intervention directe dans les affaires de l'Europe.

LE TRAVAIL DES FEMMES
et la liberté économique

Un des plus graves reproches qui aient été adressés aux anciennes corporations est d'avoir empêché un certain nombre d'ouvriers de trouver du travail, par suite de la limitation du nombre des membres de la corporation.

En supposant que le reproche fût entièrement fondé, il ne paraît guère que le régime de liberté ait supprimé les maux dont on rendait les corporations responsables ; les abus pour n'être plus aujourd'hui le fait de corporations n'en sont pas moins grands.

Il existe un grand nombre de personnes qui fournissent un dur labeur sans pouvoir à ce prix gagner leur vie. C'est pour les femmes que la situation est plus lamentable.

Notre régime individualiste les laisse sans aucune protection et les met à la merci du plus fort, c'est-à-dire de toute personne qui, pouvant leur donner du travail, trouve dans le nombre des ouvrières qui se font concurrence, le moyen de réduire les salaires à des taux révoltants.

*
* *

Voici quelques détails sur certains travaux à l'entreprise, mode de distribution du travail qui a rallié les suffrages des économistes de l'école libérale. Certains grands magasins n'entretiennent de rapports directs qu'avec des entrepreneurs ou entrepreneuses chargées de leur remettre, sous leur responsabilité, les ouvrages qu'elles font faire. La maison O.., de Paris, compte pour la perfection de ses lingeries, alloue 2 fr. 50 sur chaque pantalon que lui remet l'entrepreneuse.

Impossible à l'ouvrière, en raison de la perfection exigée, d'achever en un jour un pantalon ; mais le prix s'abaisse encore, en passant par l'intermédiaire de l'*entrepreneuse* : celle-ci prélève 1 fr. 25 à l'ouvrière qui souvent est obligée de travailler deux jours pour gagner cette misérable somme. Le prélèvement de l'entrepreneuse peut paraître en pareil cas exagéré, surtout si l'on observe que sa responsabilité quant à la perfection de l'ouvrage ne peut faire retomber les malfaçons de l'ouvrière à sa charge qu'autant qu'elle ne les a pas elle-même remarquées. Si l'entrepreneuse reçoit de l'ouvrière un ouvrage mal fait, elle ne se fait aucun scrupule, suivant les cas, de le refuser ou de diminuer encore le salaire payé.

Une ouvrière travaillant à ourler des draps ou des torchons pour une entrepreneuse traitant avec le Bon Marché n'est pas mieux partagée. Sur ce point nous sommes à même, dit la *Politique Sociale*, de fournir des renseignements encore plus précis.

Une paire de draps avec deux surjets et quatre ourlets est payée à l'ouvrière de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 (0 fr. 05 par mètre de surjet et 0 fr. 25 par mètre d'ourlet); or une ouvrière très habile parviendra difficilement à faire deux paires de draps dans une journée de 12 heures, et encore doit-elle sur ce maigre salaire prélever le prix du fil qu'elle emploie (environ une 0 fr. 10 par paire de draps), ce fil ne lui est pas fourni par l'entrepreneuse. Une ouvrière ordinaire ne gagnera pas dans sa journée plus de 0,60 à 0,80 centimes. C'est de quoi mourir de faim lentement si elle n'a pas d'autres ressources.

Les torchons sont payés 0,25 à 0,30 la douzaine, et deux douzaines dans une journée sont une tâche assez rude pour les ouvrières qui n'ont pas une dextérité au-dessus de la moyenne.

*
* *

Ainsi une société qui se dit, qui se croit et qui est riche, de pauvres créatures n'ont au prix de leurs fatigues qu'un salaire aussi insignifiant. Turgot déclarait que sous le régime de liberté, le salaire tend à se réduire à ce qui est indispensable à l'ouvrier pour sa subsistance. Il est démontré aujourd'hui que cette loi (connue sous le nom de loi d'airain des salaires) est fausse en ce que, dans beaucoup de cas le régime de liberté produit des salaires qui ne sauraient assurer l'existence de l'ouvrier.

Une ouvrière avec 0 fr. 50 à 0 fr. 60 par jour ne peut vivre à Paris; elle peut ne pas mourir de faim le premier jour où elle est seule, voilà tout ; qu'elle reste quelque temps isolée, les fatigues, l'insuffisance de la nourriture, la souffrance morale d'une pareille situation auront ruiné sa santé, et la mort pour être différée n'est pas moins certaine.

Il n'y a pas de panacée, et c'est l'erreur des socialistes d'imaginer que leur organisation despotique de la société amènerait le bonheur universel ; mais nous nous refusons à croire à la nécessité de maux et d'iniquités tels que ceux que nous signalons. Nous sommes convaincus de la possibilité d'y remédier sans bouleverser la société et nous considérons qu'il est du devoir de tout homme de bien et surtout de tout chrétien d'y chercher un remède.

Aux francs-maçons qui se promettaient, il y a quelques années, d'enterrer « le cadavre du catholicisme » nous signalons comme sujet de méditation le spectacle qu'offre, en ce moment, Rome, capitale du monde catholique. Ils peuvent s'appliquer l'apostrophe suivante de la *Civilta cattolica* aux sectaires de toute loge et de tout acabit :

» Vous qui voudriez, chaque jour, représenter la » Papauté comme morte et qui êtes confondus dans » votre dépit, à la vue de l'exubérance de vie qu'elle » manifeste chaque jour davantage, expliquez donc,si » vous le pouvez, le mystère de ce fait qui déjoue tous » vos desseins et vous comble de colère ! Vous avez » recouru à tous les artifices pour séparer la Papauté » des puissances et, aujourd'hui, vous la voyez, au » *contraire, honorée et vénérée par des empereurs*, » des rois, des reines, des présidents de république, » sans distinction de confessions religieuses, et même » par le grand sultan des Turcs, par le mikado du » Japon et par le schah de Perse.

» *Vous n'avez rien épargné pour lui aliéner les* » peuples, et aujourd'hui, au contraire, vous voyez » les peuples lui envoyer en pèlerinage de nombreux » représentants la fêter et en exalter l'autorité paternelle et salutaire. Vous avez travaillé avec un cruel » talent, à l'appauvrir de biens temporels, et aujourd'hui, vous voyez les richesses de tous les pays, les » dons des princes et des sujets affluer de toutes parts » autour de lui, sous forme d'hommages et de pieuses » offrandes. . »

LES TIMBRES-CONTROLE

Une des plus vives préoccupations de nos fabricants, et aussi des mieux fondées, est de se défendre contre la concurrence étrangère. Non pas tant contre celle qui s'affiche ouvertement et combat d'une manière loyale, que contre la concurrence à la mode allemande, c'est-à-dire par les moyens détournés, les fausses marques, les étiquettes frauduleuses, les enveloppages contrefaits et autres joyeusetés imaginatives dont sont féconds les fabricants d'outre-Rhin.

Parmi les moyens de protection contre une contrefaçon flatteuse pour notre amour propre, mais ruineuse pour notre bourse, il n'en est pas d'une efficacité certaine.

La parole reste donc aux chercheurs. Le projet suivant qui est soumis actuellement aux Chambres et que, de son côté, l'administration compétente étudie avec une certaine attention aurait, à défaut d'autres mérites, celui de procurer une recette à l'Etat.

Les receveurs des postes seraient autorisés à appliquer un timbre-tampon ou poinçon spécial sur tous les objets qui leur seraient présentés à cet effet par des personnes de la localité notoirement connues comme fabriquant lesdites marchandises, et ce moyennant perception d'un droit fixe par chaque unité.

En exigeant cette marque d'origine, les acheteurs auraient donc, jusqu'à un certain point, une bonne garantie de l'origine, non seulement française, mais encore locale, de la marchandise.

Tout en souhaitant l'application de ce procédé, s'il peut aider nos industriels à se protéger, tout en conduisant un petit ruisseau de plus dans le grand fleuve du budget, nous ne pouvons nous faire d'illusions sur son efficacité absolue.

Il ne sera pas toujours possible, surtout dans les grands centres, de faire timbrer par la poste des objets de toutes provenances, et la contrefaçon même du timbre n'est pas une difficulté de nature à arrêter nos habiles concurrents.

Pour les vaincre, il n'y a qu'un seul moyen infaillible :

Faire mieux qu'eux et mettre notre esprit d'initiative commerciale à la hauteur de notre habileté industrielle. Le vieil adage est toujours vrai : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Lettre de Paris

(*D'un correspondant spécial*)

Paris, 2 janvier 1888.

Un certain nombre de journaux, notamment les *Débats*, le *Siècle*, la *Paix*, la *République Française*, n'ont pas paru ce matin.

En revanche, les organes de la presse radicale ne chôment pas, à l'occasion du jour de l'an, et tous, *sans exception, après avoir passé en revue les travaux* parlementaires de 1887, ne se montrent pas satisfaits de la situation. La dissolution leur apparaît comme un remède nécessaire, ou tout au moins, comme une expérience à tenter, bien qu'ils n'osent pas en garantir l'efficacité.

En somme leurs vœux pour 1888 se résume ainsi : Un ministère radical, un budget en équilibre, des réformes libérales et démocratiques, la paix en Europe.

Soixante-douze heures seulement, nous séparent encore des élections sénatoriales; aussi, dans la journée d'hier, les partis ont-ils décidément pris position dans les départements, où la situation semblait encore incertaine. Les droites présentent des candidats dans tous les départements soumis au renouvellement, et grâce à l'union dont ils font preuve, leur succès dans la Haute-Garonne, dans l'Indre-et-Loire, dans le Loiret, dans le Lot, dans le Lot-et-Garonne, paraît en bonne voie, mais plus certainement dans le Nord, la Loire-Inférieure, la Gironde, le Morbihan, Ille-et-Villaine, etc.

Quoi qu'il en soit des résultats, il me faut constater, une fois de plus, l'indifférence, en quelque sorte absolue du public, à l'endroit des scrutins de jeudi. Serait-ce parce qu'on a la conviction qu'ils ne modifieront en rien l'état des partis au sein de haute Chambre ? Serait-ce parce qu'on prend de plus en plus, l'habitudee de ne plus compter avec le Sénat ? ou bien parce que la révision paraissant une conséquence forcée de la dissolution qui apparaît de plus en plus comme inéluctable, on suppose que le renouvellement sénatorial ne sera pas appelé à porter de sérieux fruits? Toujours est-il que personne, même au ministère de l'intérieur, ne paraît prendre grand souci du vote du 5 janvier.

Je vous dirai, à propos des réceptions présidentielles d'hier, ce que je vous mandais avant-hier au sujet des réceptions ministérielles de la journée. Elles ont eu un caractère marqué de sympathie et de cordialité que n'avaient jamais présenté celles de M. Jules Grévy. Et je puis ajouter que c'est surtout dans les compliments échangés entre M.S.Carnot et les présidents des deux Chambres que l'on peut constater l'excellence des rapports du Président de la République avec MM. Le Royer et Floquet.

La politique en sera-t-elle plus facile et les divisions des partis parlementaires moins intenses ? C'est peu probable ! Mais enfin ce n'en est pas moins une amélioration dans un état de chose dont la morgue présidentielle a fait, pendant neuf années, une véritable Sibérie dans les hautes régions du monde officiel.

Le corps diplomatique se montre, dit-on, fort satisfait des assurances pacifiques qui figurent dans la réponse de M.S. Carnot à l'allocution du nonce pontifical. C'est peut-être parce que M. J. Grévy ne les prodiguait guère en pareille occasion, et puis il convient d'ajouter qu'on a tant parlé, dans ces derniers temps, d'alliance franco-russe, que les protestations pacifiques du chef du gouvernement républicain ne sauraient passer inaperçues, quelque caractère banal qu'on puisse au fond leur attribuer.

Il est, d'ailleurs, une circonstance capable de donner un prix tout particulier aux assurances pacifiques de M. Carnot, c'est qu'il est le seul, absolument le seul de tous les chefs d'Etat en Europe, qui en fasse mention dans son allocution du commencement de l'année; l'empereur Guillaume lui-même s'est abstenu formellement hier à ce sujet, ce qui n'a pas été sans être fort remarqué.

C'est dans le conseil des ministres de demain, que M. Fallières présentera à la signature présidentielle le décret accordant grâce entière ou au moins remise d'une partie de leur peine aux condamnés grévistes de Decazeville et de Montceau-les-Mines. La grâce entière ne serait pas, en effet, octroyée à ceux de ces grévistes condamnés pour participation au meurtre de M. Watrin.

Il n'est pas probable que M. E. Hervé réponde une fois de plus à l'article que M. Ch. Laurent consacre encore aujourd'hui à la situation faite au duc d'Aumale, par le décret qui l'a expulsé du territoire français.

M. E. Hervé a parfaitement établi que la lettre du 11 juillet 1886 visait uniquement M. Jules Grévy, et quand M. Ch. Laurent soutient qu'elle s'adressait au Gouvernement de la République, il établit une distinction arbitraire qui ne sera admise par personne. M. Laurent n'est pas mieux inspiré, lorsqu'il prétend que dans sa campagne relative au Wilsonisme, il n'a jamais attaqué que M. Jules Grévy et non le président de la République. Pourtant cette campagne a abouti à la démission du chef de l'Etat.

Au surplus, du moment où la question est posée sur le terrain des réparations que le gouvernement est en droit d'exiger du duc d'Aumale, pour rapporter le décret qui l'a exilé elle a cessé de relever de la discussion, attendu qu'on ne discute pas ce qu'on est parfaitement résolu à ne pas accorder. Tant pis pour les républicains qui ne le comprennent pas !

REVUE DE LA PRESSE

Le *Gaulois* considère comme une excellente chose pour la France que l'état de santé du Kronprinz se soit amélioré.

« Il est bien évident dit-il que la France accueillerait, des mains du Kronprinz, la restitution de la Lorraine et de la partie la plus française de l'Alsace, avec une cordialité réelle et sans la moindre arrière-pensée, alors que de la part de Bismarck, une restitution analogue éveillerait encore la méfiance et ne fermerait pas la blessure que nous portons ouverte, au côté

» Mais ces hypothèses ne peuvent être qu'éventuelles et, dans un avenir peut-être encore éloigné le vieil Empereur, vivant de la vie factice que nous retracions dans un de nos derniers articles, est sans doute appelé à rester ainsi, galvanisé, sur un trône solide, à l'abri des aventures, pendant quelques années encore.

» Son fils vient de donner l'exemple d'un véritable héroïsme; condamné par tous, rebattant la science des docteurs qui voulaient recourir à de terribles extrémités, il est resté seul, debout, confiant en l'avenir, prêt à la mort, mais se refusant formellement à descendre en morceaux dans la tombe.

» Il a assisté à toutes les ambitions qui s'agitaient autour de son lit de douleur, et a vu se former toutes les intrigues qui spéculaient sur son agonie. N'ayant de consolations que pour ceux qu'il voyait succomber sous le poids d'une réelle affliction, il est resté impassible devant la douleur physique et peu sensible aux lâchetés comme aux mesquineries qui se sont produites dans son entourage.

» L'affection de laquelle il souffre est subitement entrée dans une voie de guérison rapide ; on raconte à cet égard des légendes aussi dénuées de vérité que toutes celles qui circulent en pareil cas.

» Peu nous importe.

» Nul ne nous empêchera de trouver d'un heureux augure l'année 1888 qui nous apporte, de San-Remo, la nouvelle d'une grande amélioration dans l'état du Prince royal. Que l'on interprète comme on voudra cette allégresse ; nous la manifestons ouvertement, espérant voir se réaliser promptement le rétablissement de l'auguste malade. D'abord, parce que le prince royale de Prusse est un grand caractère ; puis parce que, le prince, au milieu de nos pires ennemis, représente, pour la France, l'apaisement, la modération et l'espérance. »

D'autre part le *Matin* écrit :

« L'existence de la République est directement solidaire de la fortune qu'elle réserve à la patrie. La guerre inévitable sera pour elle la suprême épreuve; elle vivra de nos succès ou mourra de nos désastres. Que la République fasse une campagne heureuse et parvienne à reconquérir l'Alsace-Lorraine, tous les partis s'évanouiront comme une fumée devant elle, et il n'y aura pas de monarchiste qui ne mêle ses vivats aux acclamations des siens. Mais si elle nous mène à la défaite et aux conséquences exterminatrices que la défaite entraîne, après avoir obtenu du pays tout ce qu'elle a voulu pour préparer la victoire, elle sombrera dans la plus épouvantable jacquerie, et je ne sais en vérité, quel parti pourrait avoir l'ambition de régner sur la ruine sanglante qu'elle aurait laissée. »

Quant à l'*Intransigeant*, il s'exprime en ces termes :

« Si le Huron de Voltaire avait entendu les congratulations qui se sont échangées entre le président de la République et le corps diplomatique, il se serait facilement imaginé que l'entente la plus cordiale régnait entre les puissances de l'Europe. A lire l'allocution du nonce et la réponse de M. Carnot, on jurerait que l'horizon politique n'a jamais été assombri par le moindre point noir. Si l'ambassadeur d'Allemagne et même celui d'Italie assistaient à la réception, ils ont dû fortement se pincer les lèvres pour ne pas rire.

. . . .

» Il est impossible que, le premier de l'An étant un jour exclusivement consacré aux confiseurs, le corps diplomatique lui-même se croie obligé d'être tout sucre, et M. Carnot tout miel. Mais ces guirlandes de fleurs détonnent si étrangement au *milieu de ces éclats d'obus à la mélinite*, qu'il serait peut-être à la fois plus digne et moins ironique de garder le silence de part et d'autre. »

Nous avons fait connaître l'échange d'observations qui a eu lieu entre M. Ch. Laurent et M. Ed. Hervé, à l'occasion de l'exil de M. le duc d'Aumale.

Le rédacteur en chef du *Paris* n'a pas été satisfait des remarques du directeur du *Soleil* et il a répliqué :

« Peut-être la haute honorabilité personnelle de M. Hervé ne suffit-elle même pas à l'excuser de parler ainsi, car la royauté qu'il aime et qu'il défend a connu les prévarications, les concussions et les dénis de justice. N'est-ce pas un ministre de la branche cadette qui criait aux Français dépourvus de fortune, sous le régime du cens électoral : « Enrichissez-vous ! » — M. Guizot ne croyait probablement pas fonder ainsi en France le règne de la vertu ; et le fait est qu'on vit, bientôt après, le marché des consciences inscrire à sa cote officielle des cours si scandaleux, que la Révolution qui emporta tout cela se fit justement au nom du mépris public.

» . . . Quand nous serons sortis, en effet, des agitations de l'heure présente, M. Hervé ne pourra manquer d'être frappé de ce qu'il y a de nouveau et de remarquable dans ce fait d'un régime politique, où la liberté permet de démasquer l'intrigue, de stigmatiser la vénalité, d'arracher le pouvoir à des mains indignes, et bientôt de contraindre la justice elle-même à remplir tous les devoirs devant lesquels, d'abord, elle avait reculé.

« Si vous voulez que la République soit respectée, nous dit-il, commencez par la rendre respectable, commencez par la respecter vous-même. »

» C'est ce que nous avons voulu faire ; c'est ce que nous faisons, c'est ce que nous ferons encore.

» Et quand la presse aura, sur ce point, terminé sa tâche, M. Edouard Hervé consentira-t-il à reconnaître que la République a du bon ?

Riposte de M. Hervé :

« En effet, si la République était honnête, nous pourrions la combattre, mais nous ne songerions pas à la mépriser. M. Charles Laurent veut qu'elle soit honnête, il fait des efforts pour atteindre ce but. Jusqu'à présent il n'a pas réussi.

» Notre confrère compare la conduite de la Monarchie de juillet à celle de la République : nous ne redoutons pas la comparaison.

» Sous la Monarchie de Juillet, M. Guizot conseillait de s'enrichir par le travail et par l'épargne : lui-même d'ailleurs restait pauvre. Sous la République, M. Charles Laurent connaît comme nous des hommes politiques qui s'enrichissent par les tripotages et par les concussions.

» Sous la Monarchie de Juillet, MM. Teste et Despans-Cubières ont été traduits devant la Cour des Pairs et condamnés. Sous la République nous attendons encore que M. Wilson comparaisse devant des juges.

» Voilà qui justifie suffisamment nos sentiments à l'égard de la République. »

La *Lanterne* ayant consenti à transmettre des jouets aux enfants abandonnés... si ses lecteurs voulaient bien faire les frais de ces étrennes; Georges Hugo, le petit-fils de Victor Hugo, a écrit au journal jacobin pour lui offrir... un exemplaire de *Notre-Dame de Paris*.

L'*Autorité* lui dit à ce propos :

» Jeune homme, le chaos aux entrailles profondes, l'univers fatal et stupéfiant, l'immensité bleue, l'onde verte, le papillon multicolore et le troupeau humain te pardonneront de ne point porter au front le stigmate génial de ton aïeul. On a pardonné cette dégénérescence à Sadi-Carnot; pourquoi te la reprocherait-on ?

» Mais, si le génie t'échappe, l'avarice légendaire du poète semble te demeurer fidèle.

» Un seul exemplaire de *Notre-Dame*... c'est maigre, jeune homme, c'est rachitique.

» Chose triste à dire : le moindre mercanti parisien a fait plus et mieux.

» Compare, médite, écris moins et donne plus ! »

G. GLANEY.

Le développement des réseaux téléphoniques EN EUROPE

D'après le *Bayerische-Handelszeitung*, il n'existait, en 1883, en Europe, que 153 lignes téléphoniques avec 27,785 abonnés, contre 313 lignes et 70,143 abonnés pour l'année 1886. Voici un tableau donnant les chiffres des développements des réseaux par Etat :

	Nombre des lignes téléphoniques 1883	1886	Augmentation absolue	p.cent
Grande-Bretagne	75	89	14	15.6
Allemagne	21	91	70	333.4
France	18	20	2	11.1
Italie	13	16	3	21.1
Belgique et Holl.	10	15	5	50.0
Russie	6	20	14	233.3
Suède	5	15	10	200.0
Autriche	3	11	8	266.7
Suisse	2	36	34	1.700.0
Totaux	153	313	160	104.6

	Nombre des abonnés 1883	1886	Augmentation absolue	p.cent
Grande-Bretagne	7.287	15.114	7 827	107.4
Allemagne	3.613	14.733	11.120	307.8
Italie	5.507	8.346	2.839	51.6
France	4.437	7.175	2.738	61.7
Belgique et Holl.	2.331	5.858	3.527	151.3
Suède	1.554	5.705	4.151	267.1
Russie	1.351	5.280	3.929	290.8
Suisse	835	4.900	4.065	486.8
Autriche	870	3.032	2.162	248.4
Totaux	27.785	70.143	12.358	152.5

Comme on peut en juger, comme longueur de réseau et nombre d'abonnés, la France reste absolument inférieure à toutes les contrées d'Europe.

INCENDIE D'UN THEATRE A ANVERS

Le théâtre de l'Alhambra vient d'être détruit par un incendie.

L'Alhambra est situé à l'avenue de Keyser, en face de la station. Il est enclavé entre divers hôtels, cafés et magasins, tous immeubles de grande

BOURSE DE PARIS

du mardi 3 janvier

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 15	3 0/0	81 37	81 35	81 40
84 25	3 0/0 amortissable	84 40	84 46	... ..
107 25	4 1/2 1883	107 37	107 35	107 50
57 21/32	3 0/0 Portugais	53 1/8	.. .	58 7/32
96 15	Italien 5 0/0	96 40	96 40	96 70
67 5/16	Extérieure 4 0/0	67 3/8	.. .l.	61 1/2
78 3/16	Hongrois 4 0/0	79 3/8	.. ..	79 3/8
371 25	Egypte 6 0/0	372 50	372 ..	375 ..
13 82	Turc 4 0/0	13 82	13 82	14 02
514 ..	Obligations du Trésor	... ..	... ..	520 ..
100 ..	Russe 1870 5 0/0	.. ..	... ..	100 75
526 50	Bons de liquidation 5 0/0	... ..	... ..	527 ..
	Sociétés de Crédit			
4210 ..	Banque de France	... ..	.... ..	4180 ..
458 75	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	453 75
775 .	B. Paris et d. Pays-Bas	775 ..		780 .
348 ..	Banque Parisienne	.. ..	... ..	347 50
[illegible]	Crédit Foncier	1415 ..	[illegible]	1410 .
1393 ..	Crédit Mobilier	.. ..	.. ..	... ..
..	Crédit Lyonnais	573 75	. . ..	580 ..
570 ..	Crédit [illegible]	... ..	. . ..	451 25
451 .	Société générale	... ..	.. ..	435 .
425 ..	Banq. J.R.P. Pays-Aut.	504 ..	... ..	507 50
532 50	Banque Ottomane	... ..	... ..	..
... ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	... ..	
	Chem. de f. Franc.			
1537 50	Nord act.	.. ..	1542 .	1545 ..
1235 ..	Paris-Lyon-Médit »	.... ..	.... .	1245 ..
780	Est »	.... ..	.... ..	780 ..
880 ..	Ouest »	... ..	.. ..	831 .
1315 ..	Orléans »	.... ..	.... .	1315 ..
1172 ..	Midi »	.... ..	.... ..	1172 ..
	Sociétés diverses			
2077 50	Suez	1090 ..	2090 ..	2097 50
1365 ..	Gaz Parisien	... ..	.. ..	1365 ..
691 ..	Voitures	... ..	.... ..	700 ..
1160 ..	Omnibus	... ..	... ..	1157 ..
524 ..	Rio-Tinto	546 25	...	543 ..
320 ..	Panama	325 ..	... ..	313 75
	Obligat. Foncières			
... ..	Foncières 500 4 0/0	... ..	... .	520 ..
104 ..	» 1/4 4 0/0	... ..	... ..	103 50
585 ..	» 500 f. 3 0/0	... ..	... ..	585 ..
516 ..	» 4 0/0 1863	... ..	... ..	515 ..
481 50	» commun. 3 0/0	... ..	... ..	481 50
383 50	» 1877 3 0/0	... ..	... .	385 ..
480 ..	» com. 1879 3 0/0	... ..	... ..	479 ..
477 ..	» 1879 3 0/0	... ..	.. ..	479 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
406 50	Nord	... .	.. ..	404 ..
397 50	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	... ..	.. ..	399 ..
388 50	Est 3 0/0	... ..	. . ..	38[illegible] ..
397 ..	Ouest 3 0/0	... ..	... ..	393 ..
402 ..	Orléans	... ..	... ..	406 ..
397 ..	Midi 3 0/0	... ..	... ..	397 ..
... ..	Nord-Est	... ..	.. ..	... ..
... ..	Bône-Guelma	...	.	635 ..
	Chem. de f. Etrang.			
	Autrichiens			
... ..	Lombards	.. ..	... ..	.. ..
180 ..	Saragosse	... ..	... ..	184 60
... ..		. . ..	... ..	262 50
	Obligat. des Villes			
532 ..	Paris 1855-1860	... ..	... ..	534 .
524 .	— 1865	.. ..	... ..	525 50
411 50	— 1869	... ..	... .	401 75
402 ..	— 1871	.. ..	... ..	400 ..
518 ..	— 1875	.. ..	... ..	518 ..
515 50	— 1876	.. ..	. . .	515 25
387 .	Marseille	.. ..	... ..	389 50
... ..	Bordeaux	.. ..	... ..	104 .
95 50	Lyon	.. ..	... ..	96 ..
105 50	Lille	.. ..	... ..	106 ..
47 .	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	47 75
	Obligations div.			
310 ..	Départem. de la Seine	... ..	... .	305 ..
. ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	.. ..
... ..	Suez	... ..	... ..	.. ..
... ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	... ..	.. ..	372 .

BOURSE DE LILLE

du mardi 3 janvier

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	106 .	105 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	. . ..	109 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... .	512 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	512 50
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	412 75
Armentières	... .	478 ..
Armentières 1879	.... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	47 ..
Tourcoing 1878	... ..	492 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	105 .
Département du Nord	... ..	105 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Ce	... .	632 50
— » act. nouv.)	... ..	515 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	... ..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	... ..	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	262 50
Caisse Platel et Ce	... ..	350 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	... .	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr.. 125 fr. payés.	... ..	425 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	. .. ..	1000 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	511 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1340 ..
Un. Gén. du Nord. act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	320 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	560 ..
Deherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t.p.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	....	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a.us. Grassin) 500 t.p.	... ..	155 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	85 ..
Caisse comm. de Béthune A.Turbiez et Ce)	....	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f.p.	.. . ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr., t.p.	....	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	....	500 ..
Biache-Saint-Vaast	... ..	3255 ..
Denain et Anzin	... ..	205 .
Obligations Nord	... .	460 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2.000), remb. à 300 fr.	440 ..	440 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 3 Janvier 1888

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81	3 0/0 nouveau	81 20 ..
81 52 1/2	3 0/0 ancien	81 60 ..
84 25 ..	3 0/0 amortissable	84 55 ..
107	4 1/2 0/0 1883	107 40 ..

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'intention de M. Carnot de visiter les grandes villes de France

D'après le *XIXe Siècle* le président de la République aurait l'intention de visiter les grandes villes *de France au mois d'Avril, mais rien* ne serait encore décidé.

La retraite de M. de Mahy

Le *XIXe Siècle* dit que M. de Mahy persiste à s'opposer au rétablissement du sous-secrétariat des colonies, mais c'est une affaire qui lui est absolument personnelle et il serait seul à se retirer si la Chambre lui donnait tort sur cette question. Dans ce cas c'est un amiral qui prendrait le portefeuille vacant, mais amiral pourvu d'un sous-secrétariat.

Le successeur de M. de Mahy prendrait les colonies.

L'*Intransigeant* annonce, d'autre part, que M de Mahy a déjà donné sa démission et que tout ce qu'on a pu obtenir de lui, c'est qu'il conservât ses fonctions jusqu'à la rentrée des Chambres.

Le mouchard Traautner. — Une singulière odyssée à travers l'Europe. — Constantinople. — Rome et Bruxelles. — Une lettre curieuse.

Bruxelles, 3 janvier. — Je suis à même de vous donner aujourd'hui de très intéressants détails sur les antécédents de Traautner;

Pendant le temps qu'il a passé à Bruxelles, Max Traautner s'est occupé d'espionnage militaire et a cherché à se procurer les plans de mobilisation de l'armée belge, les plans des fortifications et tous les renseignements intéressants sur l'équipement, l'armement, etc.

Il disait, pour expliquer ses agissements, qu'il avait entrepris un très important ouvrage sur l'état des armées européennes et que le but de son ouvrage était de prouver l'infériorité de l'armée allemande.

Ancien officier bavarois, Traautner donna sa démission en 1877, à la suite d'un différend avec un supérieur. On avait échangé des coups ; Traautner dut quitter son poste.

Il partit pour Constantinople et prit du service dans l'armée turque. Mais, dans le service de la Turquie, comme dans celui de l'Autriche, le militaire n'est pas riche.

Ne pouvant arriver à toucher ses appointements Traautner quitta l'armée pour prendre les fonctions de commissaire de police à Constantinople.

Quand il eut mis de côté la somme nécessaire au voyage, il passa en Italie, et chercha à s'y créer une situation dans la presse socialiste.

Il traduisit alors en français un ouvrage italien : *La Russie souterraine*.

Il fit connaissance avec les principaux chefs du parti anarchiste italien, mais il les abandonna bientôt, disant qu'il ne partageait pas leurs opinions.

Il partit pour Zurich, et se mit en rapport avec les socialistes allemands réfugiés dans cette ville.

Il se rendit ensuite à Bruxelles, ayant une lettre de recommandation pour le docteur de Paepe. Cette lettre lui avait été donnée par un socialiste allemand.

Très instruit, s'exprimant avec avec une grande élégance, ayant un abord séduisant, Traautner gagna la confiance du docteur de Paepe et des socialistes bruxellois. Il était reçu dans les rédactions de tous les journaux avancés.

Mais on commença bientôt à avoir des soupçons sur l'ancien officier bavarois. Ces soupçons se changèrent bientôt en réalité.

Au mois de février 1887, un socialiste allemand fut arrêté par la police belge et, sans extradition, remis entre les mains de la police allemande.

La veille de cette arrestation, Traautner s'était présenté aux bureaux du journal le *Peuple*; il avait annoncé ce qui se passerait, disant qu'il tenait ces renseignements du chef de la police berlinoise, venu spécialement à Bruxelles, pour s'occuper de cette arrestation.

On fut très étonné de voir Traautner si bien renseigné; on le soupçonna, on lui témoigna de la méfiance.

Il jugea prudent de quitter Bruxelles pour venir à Paris, apportant pour M. Rochefort, une lettre de recomandation du docteur de Paepe.

Traautner ne s'est pas servi de cette lettre.

Quelque temps après son arrivée à Paris, il écrivit au journal la *Réforme* :

« J'ai été, disait-il au service de M. de Bismarck, mais je suis las de ce métier.

» J'ai en mains les preuves de la trahison du gouvernement belge et de sa connivence avec M. de Bismarck, pour permettre l'envahissement de la France par le territoire belge. »

Traautner offrait ces documents contre une somme de 2,000 fr.

La *Réforme*, flairant un piège, ne répondit pas.

Trautner écrivit une seconde fois, offrant gratuitement ses renseignements.

Il a fait, à Paris, les mêmes propositions au journal la *France*.

On signale en ce moment la présence à Bruxelles d'un grand nombre d'agents allemands.

L'incident de Florence

L'incident du consulat de France à Florence est en voie d'arrangement. M. Crispi a exprimé l'espoir qu'il serait bientôt à même de fournir les explications demandées.

Les journaux de la Péninsule sont unanimes à blâmer la conduite du prêteur et des carabiniers florentins qui ont violé le consulat de France.

La misère en Angleterre — Le « workhouse » insuffisant — Au Mont-de-Piété

Londres, 3 janvier. — La misère est tellement grande aux environs de Londres que, à Greenwich le *workhouse* est devenu trop petit pour loger toutes les personnes qui ont recours à l'assistance publique.

A Deptford, dit la *Pall Mall Gazette*, il n'existe pas de maison où les habitants n'aient été obligés de porter au Mont-de-Piété tout ou partie de leur mobilier.

Les inondations continuent en Espagne. — Sinistres maritimes. — Terribles accidents.

Madrid, 3 janvier. — Le Guadalquivir est toujours à la même hauteur, à cause des pluies incessantes.

Une dépêche d'Alicante annonce que les eaux de la rivière Segura ont repris leur niveau ordinaire.

Les trains venant du Nord arrivent à Madrid avec sept heures de retard.

D'après les dernières nouvelles, le terrible cyclone qui traverse l'Océan est cause de nombreux sinistres maritimes.

On croit à la perte d'une frégate américaine. Un vaisseau portugais a été coulé bas à Agamonte ; l'équipage est sauvé. Plusieurs autres navires ont disparu.

La ligne télégraphique entre Cordoue et Malaga est complètement détruite ; les pertes causées dans la province de Malaga sont évaluées à près d'un million de francs.

A Séville, les bateaux sont amarrés au quai; les vapeurs ont leurs chaudières allumées, afin d'être prêts à manœuvrer quand les eaux descendront.

Le quartier Est de Séville est complètement inondé.

Un fort ouragan a eu lieu dans la province de Séville.

Il y a eu six morts et treize blessés.

Le Jubilé de Léon XIII. — Un télégramme du tzar

Rome, 3 janvier. — Le Pape a reçu du tzar le télégramme suivant daté de Gatchina le 31 décembre :

« Je vous prie d'agréer mes sincères félicitations pour le cinquantième anniversaire de l'entrée de votre Sainteté dans le sacerdoce de l'Eglise à laquelle votre glorieux pontificat sut rendre de si éclatants services.

» Désireux d'assurer les intérêts religieux de mes sujets catholiques romains, je ne doute pas que la haute sagesse dont vous donnâtes tant de preuves me permettra de concilier les besoins de l'église romaine en Russie avec les principes fondamentaux de mon empire. Signé : ALEXANDRE. »

Ont télégraphié aussi leurs félicitations : le roi de Portugal, le roi de Danemark, le Comte de Paris et les ministres russes, MM. de Giers et comte de Tolstoï.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres. — Les décorations du ministre du commerce. — Le Budget. — M. de Mahy démissionnaire.

Paris, 3 janvier, 1 h. 35. — Au conseil des ministres, M. Dautresme a fait signer les décorations du ministère du commerce.

Le conseil s'est ensuite occupé du budget, mais aucune décision n'a été prise, plusieurs ministres étant absents.

MM. Faye et Fallières sont dans le Lot-et-Garonne pour prendre part aux élections sénatoriales ; M. Viette est dans le Doubs, enfin M. de Mahy, n'assistait pas au Conseil.

On le considère comme démissionnaire.

Capture d'un bandit en Corse

Ajaccio, 3 janvier. — Des brigades de Sartène ont capturé le bandit Lanfranchie, qui tenait le maquis depuis 1885.

Elles ont été obligées de cerner le village de Vigglianelto, où il s'était réfugié.

Préparatifs de guerre en Abyssinie

Londres, 3 janvier. — Une dépêche de Massaouah au *Morning Post* dit que le bruit que Ménélik, roi de Choa, réunit des troupes, se confirme, mais on ne sait pas quelles sont ses intentions

L'armée de Gaggiam reste stationnée sur la frontière du Soudan. On croit qu'elle a pour mission de s'opposer à une attaque probable des derviches contre l'Abyssinie.